


PLAN DE RELANCE ET DE RÉORIENTATION ÉCONOMIQUES

COMMENT LE CANADA PEUT
ASSURER SA PROSPÉRITÉ AU
LENDEMAIN DE LA PANDÉMIE

RAPPORT DU CONSEIL
CANADIEN DES INNOVATEURS



COUNCIL OF
CANADIAN
INNOVATORS

CONSEIL
CANADIEN DES
INNOVATEURS



COMMENT LE CANADA PEUT ASSURER SA PROSPÉRITÉ AU LENDEMAIN DE LA PANDÉMIE

La COVID-19 a eu des effets dévastateurs sur l'économie canadienne. Le virus a paralysé les activités des entreprises, a entraîné la suspension des échanges commerciaux et a contraint le gouvernement à engager des dépenses qui n'étaient aucunement prévues au budget, afin que les Canadiens et les entreprises pour lesquelles ils travaillent puissent survivre à la pandémie sur le plan financier.

Une reprise significative ne devrait pas seulement avoir pour but de récupérer les pertes économiques, mais également de conférer au Canada une bonne posture qui lui permettra de bien réussir au sein de l'économie mondiale post-pandémie. À cette fin, nous devons nous doter d'un nouvel arsenal de stratégies et d'outils politiques qui permettront aux entreprises canadiennes à forte croissance du secteur des technologies – nos moteurs de l'emploi et de la prospérité – d'accroître leurs activités à l'échelle mondiale. Une reprise réussie sur le plan de l'environnement exige d'élaborer des stratégies favorisant l'avancement des chefs de file de l'industrie des technologies propres, en particulier dans des secteurs tels que les villes intelligentes, l'Internet des objets (IdO), l'agriculture, l'énergie, l'exploitation minière,

l'industrie forestière, les transports, etc.

Pendant des années, les experts en innovation ont fait valoir qu'un des éléments indispensables à une croissance régionale durable était la présence d'un nombre important d'entreprises en expansion. Ces sociétés innovantes et à forte croissance ont la capacité d'accroître leur chiffre d'affaires en le faisant passer de millions de dollars à plusieurs milliards de dollars et, ce faisant, de générer des retombées fort lucratives pour les économies nationales.

En l'absence d'une base solide d'entreprises nationales à forte croissance au Canada, nos gouvernements ne disposeront pas de la richesse publique nécessaire pour combler le déficit accumulé pendant la pandémie qui, selon les prévisions actuelles, devrait dépasser les 350 milliards de dollars.

Le succès de la reprise post-pandémique passe avant tout par la mise en place d'une stratégie de prospérité nationale.

COMMENT BÂTIR UN PAYS PROSPÈRE AU XXI^e SIÈCLE

Ère des infrastructures traditionnelles

National

- Transport (chemins de fer, canaux, voies maritimes, autoroutes, aviation)
- Énergie (barrages hydroélectriques et lignes à haute tension, pipelines, réacteurs nucléaires)
- Communications (Bell, TransCanada Microwave, Télésat Canada)
- Culture (SRC, politique sur le contenu canadien)
- Organisations mondiales (Nations Unies, Bretton Woods, ALÉNA)

Coopératives

- Agriculture (approvisionnement en aliments pour animaux, transformation, équipement, coopératives laitières, commercialisation)
- Services financiers (caisses populaires)
- Assurances (sociétés mutuelles)
- Technologies énergétiques (technologie DGMV d'AOSTRA, réacteur CANDU)

Social

- Accès universel à l'éducation
- Réglementation en matière de travail
- Réglementation environnementale
- Programmes d'aide sociale
- Soins de santé socialisés
- Régime de pensions du Canada (RPC)

Ère des actifs incorporels (numérique, PI, données).

National

- Stratégies d'investissement direct étranger (IDE) actualisées
- Stratégies commerciales actualisées
- Stratégies de financement de la recherche actualisées
- Règlements du Bureau de la concurrence actualisés
- Stratégies relatives aux médias/contenus nationaux
- Stratégie nationale en matière de données
- Cyberstratégie nationale
- Stratégie nationale en matière de PI
- Approvisionnement stratégique
- Digital Stability Board (conseil de la stabilité numérique) pour la gouvernance numérique internationale

Coopératives

- Fiducies de données (énergie, exploitation minière, foresterie, agriculture, villes, soins de santé, etc.)
- Coopératives de brevets (principaux secteurs verticaux, principales technologies horizontales)
- Normes numériques

Social

- Réglementation en matière de gouvernance des données visant à protéger la vie privée et l'autonomie personnelle
- Réglementation en matière de gouvernance des données visant à protéger la démocratie/les élections
- Recours au code fiscal pour le traitement des externalités du domaine numérique
- Avenir du travail (programmes sociaux, éducation)

PLAN DE RELANCE ET DE RÉORIENTATION ÉCONOMIQUES



Les bases d'un renouveau économique intelligent et durable doivent être jetées par des sociétés canadiennes aux pratiques commerciales éprouvées, qui commercialisent leurs idées à l'échelle mondiale et étendent leur liberté d'action au sein des chaînes de valeurs mondiales auprès des économies fondées sur le savoir et les données.

Il est essentiel que les leaders politiques canadiens commencent à collaborer plus étroitement avec des sociétés innovantes qui ont fait leurs preuves sur le marché afin de profiter de leur expérience pour relever les défis liés à l'expansion de leurs activités. L'économie tangible fondée sur la production repose sur un ensemble de leviers politiques différents de ceux qui sous-tendent l'économie de la propriété intellectuelle et des données, deux actifs essentiels de l'économie mondiale de l'innovation.

Sachant que l'économie de l'innovation est créée, gérée et réglementée par le gouvernement, une gestion plus stratégique est nécessaire pour réussir.

Comme on le voit aux États-Unis, en Suède, à Singapour, en Corée du Sud, en Allemagne et en Israël, les gouvernements qui collaborent étroitement avec les sociétés du secteur privé, afin de créer un écosystème leur permettant d'accroître leurs activités à l'échelle mondiale, sont ceux qui obtiennent les meilleurs résultats sur le plan de l'innovation. Ce n'est pas une coïncidence si l'Allemagne, la Corée du Sud et Singapour sont les trois pays les mieux classés au chapitre de la performance en matière d'innovation.

Le Canada doit revoir sa vision en matière d'innovation et cesser de se tourner vers le passé pour trouver des solutions d'avenir.

Toute véritable transformation nationale exige des efforts assidus et courageux de la part de ceux et celles qui sont au pouvoir. La situation

actuelle appelle à l'adoption de politiques audacieuses avec un sens de la mission et un effort générationnel permettant l'émergence d'un Canada résilient et prospère pour les décennies à venir. Voici nos recommandations pour assurer un repositionnement économique significatif:

1. Instaurer des normes et des lignes directrices claires pour assurer un retour au travail sécuritaire

2. Faire des sociétés canadiennes qui ont fait leurs preuves sur le marché un élément central de la reconstruction de l'économie et revoir le cadre d'analyse des IDE

3. Améliorer la résilience de la chaîne d'approvisionnement des gouvernements au moyen d'approvisionnements nationaux stratégiques, particulièrement dans les secteurs des soins de santé et de l'énergie propre

4. Accroître la capacité du Canada en matière de propriété intellectuelle afin de mieux tirer parti des avantages de la R et D liée à la COVID-19

5. Créer des stratégies nationales en matière de données pour les secteurs les plus stratégiques au Canada

6. Accroître l'accès aux capitaux pour les entreprises canadiennes affichant la plus forte croissance

7. Mettre fin à l'exode des cerveaux dans le secteur des technologies, profitant de ce contexte particulier sur le plan de l'emploi

8. Accélérer l'adoption de normes et de règlements nationaux en matière de soins de santé et de cybersécurité

PLAN DE RELANCE ET DE RÉORIENTATION ÉCONOMIQUES



1. INSTAURER DES NORMES ET DES LIGNES DIRECTRICES CLAIRES POUR ASSURER UN RETOUR AU TRAVAIL ET À L'ÉCOLE SÉCURITAIRE

Les organisations des secteurs public et privé du monde entier évaluent diverses stratégies numériques en vue de rouvrir les lieux de travail de façon sécuritaire. Les chefs d'entreprise souhaitent rouvrir leurs bureaux de manière appropriée, en accordant la priorité à la sécurité du public et des employés. La plupart des parents se sont montrés réticents à retourner dans leur milieu de travail jusqu'à ce qu'ils aient la certitude que leurs enfants seraient en sécurité dans les établissements scolaires.

Les gouvernements devraient créer des normes et des règlements pour encadrer l'utilisation responsable de solutions de traçage, de suivi et de contrôle des contacts afin de préserver la santé des employés et permettre une réouverture sécuritaire des milieux de travail.

Les organismes d'élaboration de normes (OEN), comme le Conseil Stratégique des DPI (CIO Strategy Council), travaillent déjà à l'élaboration de normes nationales qui permettront d'assurer un retour au travail sécuritaire. Une fois cette étape franchie, le gouvernement devrait s'efforcer de faire valoir ces directives et normes auprès des chefs d'entreprise, afin de favoriser une réouverture sécuritaire et une gestion appropriée des données personnelles sensibles sur la santé des employés liées à la COVID-19.

2. FAIRE DES SOCIÉTÉS CANADIENNES QUI ONT FAIT LEURS PREUVES SUR LE MARCHÉ UN ÉLÉMENT CENTRAL DE LA RECONSTRUCTION DE L'ÉCONOMIE ET REVOIR LE CADRE D'ANALYSE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

Il est essentiel de reconnaître qu'en cette période de ralentissement économique, nos innovateurs ne se contentent pas de survivre, mais déploient des efforts supplémentaires pour assurer leur croissance. En effet, leurs entreprises seront le moteur de l'économie post-pandémie et de la prospérité future du Canada.

La création de richesse à l'échelle locale est importante car les impôts que les entreprises nationales paient sur leurs revenus sont réinvestis par les gouvernements dans d'importants programmes sociaux et d'infrastructure qui profitent à l'ensemble de la société canadienne.

Les gouvernements doivent mettre à profit l'ambition et l'ingéniosité des innovateurs canadiens, qui sont en mesure d'aider le gouvernement à atteindre ses objectifs de relance et de santé publique tout en insufflant un nouveau souffle à l'économie.

Tout au long de la pandémie, les entreprises canadiennes du secteur des technologies

PLAN DE RELANCE ET DE RÉORIENTATION ÉCONOMIQUES



œuvrant dans les milieux de la santé, de l'éducation et du travail à distance n'ont pas hésité à fournir leurs services et leurs solutions afin d'aider à mieux gérer la propagation de la COVID-19 au Canada et assurer la sécurité des Canadiens. Certaines entreprises ont eu plus d'impacts à l'extérieur du Canada, en aidant les gouvernements étrangers dans leurs efforts de relance, particulièrement les sociétés du secteur des technologies financières qui contribuent à la distribution de l'aide financière pour la relance. Par contre, le Canada a choisi de ne pas avoir recours aux sociétés nationales du secteur des technologies financières pour distribuer des capitaux pendant la pandémie.

Malgré la contribution importante des sociétés nationales du secteur des technologies à la prospérité économique du Canada, les politiques gouvernementales en matière d'innovation ont privilégié l'expansion des filiales technologiques étrangères au Canada plutôt que d'élaborer des stratégies favorisant la croissance des entreprises canadiennes innovantes. La nature de la propriété intellectuelle et de l'économie à forte intensité de données est telle que l'investissement direct étranger dans l'économie du savoir est extractif, comme en témoigne l'exode des données et des actifs de PI canadiens vers l'étranger, et ces multinationales du secteur des technologies ne paient que peu ou pas d'impôts dans les territoires où elles exercent leurs activités.

Le gouvernement fédéral doit revoir le cadre d'analyse des investissements directs étrangers dans la technologie, car les IDE présentent des caractéristiques différentes selon qu'ils sont destinés à l'économie traditionnelle ou à l'économie de l'incorporel.

3. AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DU GOUVERNEMENT AU MOYEN D'APPROVISIONNEMENTS LOCAUX STRATÉGIQUES, PARTICULIÈREMENT DANS LES SECTEURS DES SOINS DE SANTÉ ET DE L'ÉNERGIE PROPRE.

Dans la course mondiale à l'innovation, le fait que le gouvernement fédéral soit un acheteur de biens et de services canadiens est considéré comme un facteur de validation important pour les entreprises canadiennes, qui contribue à accélérer les ventes futures auprès d'autres gouvernements dans le monde. Cela accroît également le potentiel d'exportation des innovations canadiennes. Dans l'économie post-COVID, le gouvernement devrait procéder rapidement à la modernisation de ses politiques d'approvisionnement afin de faire une plus large place aux entreprises canadiennes.

En utilisant les processus d'approvisionnement gouvernementaux pour stimuler la croissance économique et améliorer la résilience de la chaîne d'approvisionnement afin de soutenir la relance économique, ces entreprises contribueront considérablement à la reprise économique du Canada et seront ensuite mieux équipées pour offrir des solutions uniques «fabriquées au Canada» à la communauté internationale.

Le gouvernement fédéral et les provinces doivent devenir de plus gros acheteurs de produits et services numériques «fabriqués au Canada».

PLAN DE RELANCE ET DE RÉORIENTATION ÉCONOMIQUES



Les nouvelles technologies d'application générale (General Purpose Technologies, GPT), telles que l'intelligence artificielle, auront un impact sur le caractère social et économique du Canada alors que nous nous acheminons vers la fin de la pandémie. Ce n'est qu'en modernisant les processus d'approvisionnement du Canada que nous pourrions commencer à libérer la puissance économique du pouvoir d'achat du Canada au profit de nouveaux acteurs sur le marché et d'entreprises innovantes en expansion.

4. ACCROÎTRE LA CAPACITÉ DU CANADA EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AFIN DE MIEUX TIRER PARTI DES AVANTAGES DE LA R ET D LIÉE À LA COVID-19

L'application d'un modèle traditionnel «d'infrastructure physique prête à utilisation» aux fins de la reprise économique du Canada – qu'il s'agisse de routes, de ponts ou de patinoires de hockey – pour stimuler la demande et la productivité n'aura aucun effet au sein d'une économie mondiale digne du XXI^e siècle où la propriété intellectuelle et les données constituent les actifs les plus précieux sur les plans du commerce et de la sécurité nationale.

Malheureusement, comme l'indique le récent rapport de Statistique Canada, alors que la course mondiale à l'accumulation de données et d'actifs de PI se poursuit, la part des actifs incorporels dans l'économie canadienne a diminué tandis que, pendant la même période, l'importance de ces actifs dans l'économie mondiale a augmenté de façon marquée.

Nous devons enseigner à nos entrepreneurs la valeur stratégique de la propriété intellectuelle.

Le récent sondage du CCI a également révélé que

75 % des sociétés canadiennes sondées ont soit diminué leurs activités d'investissement en propriété intellectuelle, en recherche ou en brevets, soit maintenu leurs niveaux d'investissement aux niveaux pré-COVID-19. Pour favoriser la reprise économique, nous devons nous recentrer sur la production et la commercialisation des actifs incorporels, d'autant plus que la course mondiale pour leur contrôle ne semble pas vouloir ralentir.

Les gouvernements doivent se résoudre à reconnaître ce qui contribue le plus à consolider la valeur au sein de l'économie mondiale actuelle : les droits de propriété de PI et le contrôle des données. Les gouvernements doivent se résoudre à reconnaître ce qui contribue le plus à consolider la valeur au sein de l'économie numérique : les droits de PI et le contrôle des données. En ce qui concerne les droits de PI, il s'agit de détenir, à l'égard de votre PI, les droits vous permettant d'en tirer des retombées économiques.

Le gouvernement fédéral devrait élargir le mandat du Collectif des brevets afin qu'il puisse se pencher sur la création et la préservation des actifs incorporels créés avec le financement d'urgence actuel du gouvernement.

La mise en œuvre du Collectif des brevets, une initiative très attendue, visant à optimiser la valeur des investissements des contribuables dans la R et D confèrera une plus grande liberté d'action aux entreprises canadiennes et aidera à générer et à protéger les nouveaux actifs incorporels créés pour lutter contre la COVID-19.

Le Collectif des brevets devrait rapidement prendre de l'ampleur et élargir sa portée afin de

PLAN DE RELANCE ET DE RÉORIENTATION ÉCONOMIQUES



composer adéquatement avec les menaces et les occasions qui se présentent pour notre économie, particulièrement en ce qui concerne la recherche financée par les fonds publics.

Le gouvernement fédéral devrait actualiser le Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental (Programme RS & DE) afin qu'il inclue les coûts liés au dépôt et au traitement des demandes de brevet parmi les dépenses admissibles au titre de ce programme.

Les innovateurs canadiens investissent massivement dans la création et l'acquisition de propriété intellectuelle et de données liées à leurs projets de R et D. Pourtant, très peu de ces dépenses sont actuellement admissibles au titre du Programme RS & DE, même si elles sont nécessaires pour obtenir et accroître la valeur des investissements soutenus par ce programme. La somme moyenne à déboursier pour obtenir un brevet est d'environ 10 000 dollars par pays, par invention brevetée. Cette somme ne couvre cependant pas les frais accessoires liés à la recherche d'antériorités, la rédaction d'une demande de brevet ou d'autres démarches connexes.

L'incitatif fiscal du Programme RS & DE, et particulièrement sa tranche remboursable, ne procurera une valeur importante et à long terme au Canada que si la propriété intellectuelle générée par les investissements est située au Canada. Nous aurons ainsi l'assurance que nos entreprises et notre économie pourront pleinement profiter des avantages découlant de la commercialisation de la technologie.

5. CRÉER DES STRATÉGIES NATIONALES EN MATIÈRE DE DONNÉES POUR LES SECTEURS LES PLUS STRATÉGIQUES AU CANADA

Voilà déjà deux ans que les innovateurs canadiens demandent la création d'une stratégie nationale en matière de données; malheureusement, nous n'avons constaté aucun progrès dans ce dossier. L'absence d'une stratégie nationale en matière de données compromet la compétitivité et la sécurité du Canada et constitue une menace pour la démocratie.

Au sein d'une économie fondée sur les données, la capacité collective d'amasser, de contrôler, de détenir et de commercialiser ces nouveaux actifs déterminera notre capacité à fournir des services sociaux et des emplois aux Canadiens, et à assurer leur sécurité. Le Canada doit agir rapidement pour à la fois consacrer nos principes réglementaires, notamment en ce qui concerne les droits de propriété des données, en tant que fondement de l'économie mondiale de l'innovation, et conférer à nos innovateurs des avantages concurrentiels au sein de l'écosystème afin qu'ils puissent soutenir la reprise économique du Canada tout en accroissant leurs activités à l'échelle mondiale.

Le gouvernement fédéral devrait accélérer l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de données en tenant compte des répercussions économiques et non économiques des secteurs axés sur les données afin de stimuler la prospérité et la croissance.

PLAN DE RELANCE ET DE RÉORIENTATION ÉCONOMIQUES



La transition vers une économie fondée sur les données a été accélérée par la COVID-19. Il est vrai que la transition était déjà amorcée, si l'on en juge par le nombre croissant d'appareils connectés via l'Internet des objets (IdO), mais la pandémie a créé de nouvelles possibilités, car le monde a pris davantage conscience de la valeur de la sécurité de nos données.

Le gouvernement fédéral devrait créer des stratégies de données pour les secteurs stratégiques tels que les soins de santé, l'énergie propre (y compris les villes intelligentes), l'agriculture, l'énergie et l'exploitation minière.

Le Canada doit se doter d'une politique d'infrastructure stratégique renouvelée afin de favoriser la productivité, la prospérité et la sécurité par le biais de chaînes de valeurs mondiales. Les gouvernements qui s'adaptent rapidement, investissent dans les institutions, les secteurs et les cadres réglementaires appropriés afin de créer des incitatifs et apporter un soutien adéquat, auront un avantage significatif au sein de l'économie post-COVID.

6. ACCROÎTRE L'ACCÈS AUX CAPITAUX POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES AFFICHANT LA PLUS FORTE CROISSANCE

L'économie de l'avenir au Canada repose sur l'augmentation des investissements en R et D des entreprises innovantes dans les actifs incorporels, comme la propriété intellectuelle et

les données, et sur l'accroissement de leur liberté d'action à l'échelle mondiale.

Pour y parvenir, les entreprises doivent avoir accès à des professionnels de talent et à du capital de croissance. La préservation des relations employeur-employé est essentielle à la survie de toute entreprise ainsi qu'au succès de la reprise économique.

Les programmes actuels de subventions salariales du gouvernement ont donné à plusieurs entreprises les moyens d'éviter des licenciements et, dans certains cas, de réembaucher les travailleurs qui avaient été licenciés pendant la pandémie. Les entreprises continueront d'investir tant et aussi longtemps qu'elles auront le sentiment de pouvoir compter sur un soutien partiel de la part du gouvernement.

Plusieurs programmes de soutien aux entreprises ont été annoncés pendant la pandémie, notamment le programme d'aide à l'innovation (PAI) du PARI, qui a été favorablement accueilli. Le PAI a aidé les entreprises les plus innovantes du Canada à conserver leur main-d'œuvre hautement qualifiée, leur permettant ainsi de continuer à investir dans la R et D et à accroître leurs activités à l'échelle mondiale alors qu'elles s'efforçaient de tenir le coup face aux répercussions de la pandémie. L'enveloppe budgétaire de 250 M\$ a été rapidement sollicitée par des entreprises canadiennes du secteur de l'innovation qui n'avaient pas accès à la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) en raison de leur mode d'exploitation.

Pour stimuler la création d'emplois et soutenir la croissance dans le secteur canadien des technologies, le gouvernement fédéral doit mettre en œuvre des stratégies de soutien aux entreprises afin de permettre aux entreprises canadiennes d'étendre leur empreinte dans le monde tout en créant davantage d'emplois bien rémunérés ici, au Canada.

PLAN DE RELANCE ET DE RÉORIENTATION ÉCONOMIQUES



Le gouvernement fédéral devrait prolonger le Programme d'aide à l'innovation (PAI) au moins jusqu'en décembre 2020, pour les entreprises à forte intensité de R et D.

En prolongeant le PAI jusqu'en décembre, voire plus longtemps, le gouvernement donnera aux entreprises la confiance dont elles ont besoin pour embaucher de nouveaux travailleurs, sachant que si leurs activités commerciales mensuelles diminuent, ils pourront compter sur cette autre subvention salariale pour maintenir leurs travailleurs sur la liste de paie.

Pour le PAI 2.0, les innovateurs canadiens aimeraient que le gouvernement fasse des investissements plus stratégiques dans les entreprises à forte intensité de R et D qui ont fait leurs preuves en matière de commercialisation et de croissance. En permettant à ces entreprises aux pratiques commerciales éprouvées de jouer un rôle de leadership dans le cadre de la reprise économique, le gouvernement contribuerait à stimuler la création d'emplois et de richesses publiques au Canada, deux éléments indispensables à la prospérité du Canada dans le contexte de l'économie post-COVID.

7. METTRE FIN À L'EXODE DES CERVEAUX DANS LE SECTEUR DES TECHNOLOGIES, PROFITANT DE CE CONTEXTE PARTICULIER SUR LE PLAN DE L'EMPLOI.

Les travailleurs hautement qualifiés sont comme un supercarburant pour les entreprises à forte croissance du secteur canadien des technologies,

qui sont constamment à la recherche de professionnels aguerris pour les aider à accroître leurs activités à l'échelle mondiale.

Le gouvernement fédéral devrait s'efforcer d'améliorer l'accès aux professionnels de talent pour les entreprises canadiennes à forte croissance, en créant un bassin de jeunes diplômés en STIM et en transférant les détenteurs d'un visa H-1B dans les entreprises canadiennes qui contribuent à la relance.

Le gouvernement devrait créer une «escouade de l'innovation» afin de mobiliser les milliers d'étudiants canadiens parmi les plus brillants qui ont vu leur offre d'emploi dans la Silicon Valley être annulées. Le CCI a créé un portail Tech Talent Radar qui a pour but d'aider des milliers de jeunes diplômés à entrer en contact avec des innovateurs canadiens. Nous encourageons le gouvernement à s'en inspirer et à profiter de cette occasion pour réduire les coûts faramineux engendrés par l'exode des cerveaux et inciter ces jeunes esprits brillants à soutenir l'écosystème de l'innovation canadien.

Pour saisir efficacement l'occasion qui se présente en raison de la récente interdiction relative aux visas américains H-1B, le Canada devrait s'assurer que son Programme des travailleurs étrangers temporaires qui comprend le Volet des talents mondiaux pour les travailleurs du secteur des technologies, mette d'abord en contact les employeurs canadiens avec ces travailleurs qualifiés déplacés, au lieu de permettre une «délocalisation» de ceux-ci.

PLAN DE RELANCE ET DE RÉORIENTATION ÉCONOMIQUES



Les gouvernements devraient examiner la possibilité d'améliorer les compétences afin de répondre aux besoins futurs en matière de main-d'œuvre.

Le gouvernement devrait également se tourner vers des organisations telles que Palette afin d'obtenir des stratégies pour faciliter la transition de certains emplois du secteur traditionnel (comme la vente au détail) en accélérant et en multipliant les efforts d'amélioration des compétences au moyen de programmes déjà financés par le gouvernement.

8. ACCÉLÉRER L'ADOPTION DE NORMES ET DE RÈGLEMENTS NATIONAUX EN MATIÈRE DE SOINS DE SANTÉ ET DE CYBERSÉCURITÉ

Nous vivons dans un monde où les données numériques se chiffrent en zettaoctets. La quantité de données a augmenté de façon exponentielle à l'échelle mondiale, doublant tous les deux ans. Cette tendance à la croissance devrait se poursuivre jusqu'en 2021 et au-delà, en raison surtout des impacts durables de la COVID-19 sur le marché. La plupart de ces données sont des données personnelles sensibles et doivent, par conséquent, être protégées. Les besoins actuels en matière de sécurité des données dépassent les techniques de sécurité actuelles, qui ne sont pas adaptées pour répondre aux défis futurs.

Les gouvernements devraient accélérer l'adoption de normes en matière de santé et d'identité

numériques afin de mieux protéger les citoyens et leurs données.

Les gouvernements devraient engager un dialogue avec l'industrie quant à la meilleure façon d'exploiter les travaux existants dans le domaine des soins de santé afin de soutenir la prestation de soins à distance et favoriser le développement de plateformes de santé numériques. Il est essentiel de définir les priorités et de tirer parti des travaux du Conseil Stratégique des DPI (CIO Strategy Council) sur les normes de confiance et d'identité numériques afin de soutenir l'écosystème technologique et contribuer à lancer de nouvelles technologies permettant de répondre aux besoins post-COVID liés à nos actifs de données provinciaux et fédéraux.

Les Canadiens doivent être sécurisés et l'utilisation de leurs données réglementés par le développement progressif de normes dans le secteur des technologies numériques. C'est également l'occasion pour le gouvernement de travailler avec des partenaires du monde entier et de définir de nouvelles normes mondiales pour la protection et l'accès aux données. Cela nécessitera de moderniser la législation actuelle sur la protection de la vie privée afin d'y intégrer les mesures de protection et de sécurité des données et garantir que l'accès à la plateforme et son utilisation soient correctement réglementés.

Les gouvernements provinciaux devraient élaborer des stratégies locales en matière de technologies de la santé afin d'accroître l'adoption des technologies et ainsi améliorer les résultats pour les patients.

PLAN DE RELANCE ET DE RÉORIENTATION ÉCONOMIQUES



Les gouvernements devraient créer de nouveaux codes de facturation pour les essais de solutions non standard et pour les activités d'essais cliniques de nouveaux dispositifs médicaux innovants. En outre, pour s'assurer que notre système de santé soit mieux outillé pour faire face aux pandémies modernes, les gouvernements devraient : encourager les soins de santé fondés sur la valeur en misant sur des innovations «fabriquées au Canada», créer des

processus d'approvisionnement intégrant les fournisseurs provinciaux de solutions de santé innovantes, et augmenter les dépenses pour l'innovation dans les hôpitaux.

Un partenariat plus étroit entre les systèmes de santé et les innovateurs canadiens dans le domaine des technologies de la santé permettra d'accroître l'adoption de ces technologies et d'obtenir de meilleurs résultats pour les patients.



À PROPOS DU CONSEIL CANADIEN DES INNOVATEURS

Le Conseil canadien des innovateurs (CCI) est une organisation nationale qui représente les entreprises technologiques à forte croissance établies au Canada. Tous nos membres sont des innovateurs, des créateurs d'emplois, des investisseurs et des philanthropes qui ont à cœur de contribuer à la prospérité future du Canada. Depuis septembre 2015, le CCI préconise l'adoption de stratégies visant à accélérer la croissance de la communauté canadienne des entreprises en expansion et à actualiser les outils et les politiques publiques du Canada en matière de numérique afin qu'ils soient mieux adaptés à l'économie de l'innovation du XXI^e siècle.

Personne-ressource:

Benjamin Bergen, directeur général
bbergen@canadianinnovators.org

Pierre-Philippe Lortie, directeur (Québec)
plortie@canadianinnovators.org